

PanoRAMa

Janvier 2019

Dans ce numéro :

- P 1 ➤ les dates à retenir
- P 2 ➤ retour en image
- P 3 ➤ formations 2019
- P 4/5 ➤ l'éveil des sens
- P 6 ➤ faites-vous connaître
- P 6 ➤ l'analyse de la pratique
- P 7 ➤ **le guichet unique** :
nouvelle mission du
service RAM
- P 8 ➤ les changements de 2019

Vous trouverez dans ce numéro un retour sur le projet cirque qui a enchanté, les parents, les assistants maternels et les enfants. Vous pourrez découvrir en photo également nos nouveaux lieux d'accueils collectifs de Brié-et-Angonnes et de Notre-Dame-de-Mésage.

Nous avons débuté à l'automne des projets autour des 5 sens. 2 matinées ont été consacrées l'une au « goût » et l'autre à la « vue ». Nous poursuivrons notre voyage au cours du 1^{er} semestre 2019 afin d'explorer les 3 autres sens.

2019 sera également une année d'évolution du service. En effet, le RAM se dote d'une nouvelle mission : le guichet unique. Nos accueils administratifs seront par conséquent modifiés, vous trouverez en fin de PanoRAMa les nouveaux horaires.

Au plaisir de vous retrouver en 2019

Chantal, Christel, Claire et Marlène

Les dates à retenir



- 🎉 Du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 : fermeture du service
- 🎉 Projet « Babylab » de janvier à juin (sur inscription)
- 🎉 6 février : réunion « la pochette d'accueil »
- 🎉 14 février : *atelier sensoriel : le toucher
- 🎉 28 mars : *la grande lessive qui aura pour thème : « De la couleur »
- 🎉 11 avril : *atelier sensoriel : l'ouïe
- 🎉 13 juin : *atelier sensoriel : l'odorat

*Un courrier d'inscription pour ces animations vous sera envoyé ultérieurement

Retour en images

L'activité cirque

25 enfants et 16 assistantes maternelles répartis sur 2 groupes ont participé à 4 ateliers cirque. Une 5^{ème} séance a été réservée pour les enfants accompagnés de leur(s) parent(s).

Dans l'ensemble, les assistantes maternelles ont été satisfaites par l'organisation des séances. Certaines d'entre elles auraient préféré des séances un peu plus longues, plus nombreuses et moins espacées les unes des autres pour que tous les enfants soient à l'aise.

Elles ont pu observer les enfants découvrir de nouveaux matériels, comme la bascule, les échasses, les bâtons du diable, les rubans, les diabolos. Les enfants ont fait des progrès tout au long des séances, l'organisation était toujours la même ce qui leur donnait des repères. Les enfants ont pu essayer de nouvelles activités avec leur assistante maternelle (moment privilégié) mais aussi avec les autres professionnelles présentes dans la salle, c'était un instant de partage.

Certaines d'entre elles vont et ont déjà refaits quelques petits jeux à domicile comme les jeux calmes de balles et des jeux d'équilibre.

Elles sont intéressées pour refaire des séances mais plus localisées.

Les parents ont apprécié la séance avec leur enfant et ont été reconnaissant pour l'implication de leur assistante maternelle dans cette activité.



Les nouveaux espaces d'accueils collectifs

Notre-Dame-de-Mésage (pendant les travaux à Séchillienne)



Brié et Angonnes



Formations 2019

Voici les formations 2019 auxquelles vous pouvez prétendre que ce soit par le plan de formation ou pour certaine par le CPF.

Nous contacter si des formations vous intéressent.

Organiser et développer son activité professionnelle

- Construire son livret d'accueil (14h)
- Travailler en maison d'assistants maternels (14h)
- Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel (35h)
- Améliorer sa pratique du français dans le cadre professionnel – perfectionnement (35h)
- Organisation et aménagement de l'espace professionnel (21h)
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (21h)
- Organiser son activité professionnelle auprès de plusieurs employeurs (14h)
- S'initier à l'informatique et à internet (21h)
- S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle (21h)
- Prévention et sécurité dans l'utilisation d'internet (14h)
- Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs (28h)
- Création d'outils pour développer et organiser son activité (14h)
- Se préparer à sa fonction de tuteur (21h)
- Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI (21h)
- Droits et devoirs de l'exercice de son métier (21h)

Organiser des activités d'éveil et de loisirs

- Activités ludiques et éveil sensoriel (14h)
- Activités adaptées aux enfants selon l'âge (14h)
- Eveil de l'enfant de moins de 3 ans (21h)
- Eveil de l'enfant de plus de 3 ans (21h)
- Eveil musical « inter culturalité et créativité musicale » (14h)
- Contes et histoires à raconter (14h)
- Accompagner l'évolution psychomotrice du jeune enfant (14h)

Accueillir les enfants et communiquer

- S'occuper d'un nourrisson de 0 à 1 an (14h)
- S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans (35h)
- S'occuper d'un enfant allaité (14h)
- Accompagnement de l'enfant dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (21h)
- s'occuper d'enfants de plus de 3 ans (14h)
- Hygiène et santé du jeune enfant (21h)
- Développement et rythme de l'enfant (14h)
- Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans (21h)
- Favoriser la relation avec la famille (21h)
- Comprendre pour mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau (14h)
- Adapter sa communication avec l'enfant (21h)
- Initiation à l'anglais professionnel (35h)
- Troubles du langage (14h)
- Entretien du linge de l'enfant (14h)
- Entretien du cadre de vie de l'enfant (14h)
- Intégrer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement (14h)
- Parler avec un mot et un signe
- Comprendre un contexte, une culture pour adapter sa communication

S'occuper d'enfants en situation de handicaps

- S'occuper d'un enfant en situation de handicap (21h)
- S'occuper d'un enfant en situation de handicap – spécialisation « développer des activités adaptées au handicap de l'enfant » (21h)
- S'occuper d'un enfant atteint d'autisme (14h)
- L'apprentissage de la langue des signes (35h)

Prévenir les situations difficiles

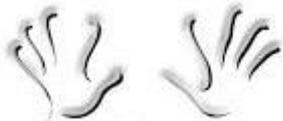
- Accompagnement à la séparation (14h)
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (14h)
- Gérer des situations difficiles (14h)
- Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant (21h)
- Favoriser la bientraitance envers les enfants (21h)
- Gestion du stress et relaxation (14h)
- S'occuper d'un enfant né prématurément (21h)

L'éveil des sens

Toucher, entendre, sentir, goûter et enfin voir, le nouveau-né est doté d'un formidable potentiel de perceptions dès sa venue au monde. C'est à l'aide de ses sens, première source d'information, qu'il découvre le monde et réalise des apprentissages fondamentaux qui lui permettront de se développer.

À la naissance, certains sens sont plus développés que d'autres. Le toucher, l'odorat et le goût, par exemple, fonctionnent pleinement. Cependant, l'ouïe et la vue de bébé sont encore immatures. Chaque sens va évoluer à son rythme, mais à quatre ans, l'essentiel est en place.

Le toucher



Le sens tactile est le premier à se développer. Dès le deuxième mois de grossesse, le bébé éprouve ses premières sensations. Quand il se déplace dans le liquide amniotique, il ressent des effleurements, des caresses... Au quatrième mois, ses doigts se dotent déjà de récepteurs. Le bébé a besoin de retrouver le contact peau à peau avec sa maman. C'est pourquoi les pressions, les caresses, les bercements, les massages, le rassurent et lui procurent beaucoup de plaisir.

Le toucher joue un rôle vital dans la vie émotionnelle et relationnelle d'un bébé. Il constitue un moyen de communication qui favorise la formation de liens interpersonnels. Des observations réalisées dans les orphelinats ont révélé que lorsque les bébés étaient privés de contact humain, ils se laissaient mourir ou éprouvaient des problèmes de développement, et ce, même si on répondait à leurs besoins physiologiques.

Le bout des doigts, la plante des pieds et les lèvres sont les organes les plus sensibles mais c'est l'ensemble du corps qui peut ressentir le toucher.

Le développement du goût



Dès la onzième semaine de grossesse, le bébé possède déjà sur la langue les mêmes bourgeons gustatifs que nous. A travers le liquide amniotique, il goûte à tout ce que maman mange. Le bébé sait déjà parfaitement différencier les saveurs de base : sucré, salé, amer et acide. Il a d'ailleurs une nette préférence pour le sucré, qui pourrait s'expliquer par la saveur du liquide amniotique. Il déteste en général tout ce qui est acide ou amer. S'il est nourri au sein, il continuera à goûter tout ce que sa mère mange puisque les saveurs passent dans le lait maternel.

Le développement du goût se poursuivra jusqu'au milieu de l'enfance. C'est pourquoi les préférences d'un tout-petit peuvent changer beaucoup. A noter, L'odorat et la vue jouent également un rôle important dans l'apparition des préférences alimentaires.

La vision



La vision est le dernier sens à se développer chez le fœtus. On sait que vers le 7^e mois, il peut distinguer des ombres et des nuances dans la lumière (si une lumière forte est dirigée sur le ventre de sa mère, par exemple). Néanmoins, sa vue se développe peu dans l'obscurité du ventre maternel.

Au cours de la 1^{ère} année, la vision de bébé se développe très rapidement. Le nouveau-né peut voir à une vingtaine de centimètres environ. Il est très sensible à l'intensité lumineuse et ne perçoit pas bien les couleurs, ni les reliefs, car ses deux yeux ne sont pas encore coordonnés. À la fin du 1^{er} mois, il voit clairement à une distance d'un mètre et, dès 2 mois, il apprécie beaucoup le regard des personnes qui se présentent à lui. Autour du 6^e mois, il voit bien les petits objets, comme les miettes de pain. Il saisit le relief et perçoit les distances. Son acuité visuelle sera similaire à celle de l'adulte vers 1 an.

L'odorat



Le système olfactif du fœtus fait partie des premiers sens à se mettre en place. Les récepteurs des odeurs et la zone du cerveau qui reçoit cette information sont présents entre la 8^e et la 11^e semaine de grossesse. C'est aussi le cas des cellules nerveuses qui lui permettront d'analyser ces sensations.

Les narines du bébé demeurent toutefois bouchées jusqu'au 4^e à 6^e mois de grossesse. Une fois le passage dégagé, le liquide amniotique et les molécules qu'il contient peuvent circuler dans le nez du bébé. L'odorat continuera à se développer pendant l'enfance. La sensibilité aux odeurs et la capacité à les différencier sont bien développées autour de 5 ans. Cependant, contrairement aux autres sens, la sensibilité de l'odorat peut également diminuer avec le temps. En effet, la zone du cerveau associée à l'odorat a besoin de stimulation pour se développer. Toutefois, notre mode de vie actuel ne sollicite pas ce sens de façon aussi importante que les autres. Plus la vue prend de l'importance, moins l'odorat est stimulé.

Les odeurs sont également fortement liées aux émotions, positives ou négatives. Dès 3 ans, les enfants peuvent ressentir du plaisir lorsqu'ils sont exposés à certaines odeurs.

Il existe en effet un lien important entre les odeurs et les souvenirs. Certaines odeurs évoquent l'enfance : le lilas du jardin, les tartes de grand-maman, la lotion après-rasage de papa, etc.

Ce lien s'explique par le fait que le système olfactif est localisé dans une partie du cerveau qui est également responsable de générer des émotions et des souvenirs. Ce lien n'est toutefois pas à sens unique. Les émotions influencent la perception des odeurs. Par exemple, une odeur désagréable est détectée plus rapidement qu'une odeur déplaisante.

L'ouïe



L'ouïe est le sens le plus aiguïté du fœtus. L'audition fœtale commencerait entre la 26^e et la 28^e semaine. Le fœtus entend constamment les bruits provenant des systèmes digestif, circulatoire et cardiaque de sa mère.

Lorsqu'il vient au monde, l'enfant bénéficie d'une certaine « mémoire » auditive. Celle-ci l'aide à faire la transition entre sa vie dans l'utérus et sa nouvelle vie dans le monde. Elle lui permet entre autres de reconnaître la voix de sa mère dès la naissance. Cette voix, tout comme certains sons ou certaines mélodies déjà entendus, est rassurante et apaisante pour lui. Avant de pouvoir parler, le bébé capte déjà l'essence de sa langue maternelle, même s'il n'en est qu'à l'étape des balbutiements. Il émet des vocalisations et des modulations, qui sont les véritables bases du langage (ex. : a, e, i, o, u, ba-ma-pa). Le bébé a besoin d'entendre les bruits familiers de la maison qui lui donnent des repères. Le bruit de l'eau annonce l'heure du bain, le tintement des assiettes signale le repas. De la même façon, vos discussions, les bruits de pas, ceux de la télévision lui rappellent qu'il n'est pas seul. Attention tout de même à ne pas l'assommer de bruits

Atelier « goût » jeudi 11 octobre



Atelier « vue » jeudi 13 décembre



Faites-vous connaître

Régulièrement nous vous appelons pour faire le point sur vos disponibilités afin de remettre à jour la liste que l'on fournit aux parents. Cela a pour but de faciliter leur recherche d'un mode d'accueil familial pour leur enfant. Lorsqu'une assistante maternelle est malade, en congé ou qu'elle souhaite partir en formation en semaine, les parents se trouvent à manquer d'un mode d'accueil pour quelques jours sans avoir nécessairement le temps de chercher un autre mode d'accueil ni d'organiser une adaptation pour leur enfant.

C'est pourquoi, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de notre service si vous avez une place de dépannage régulière qui pourrait être proposée aux familles en cas d'absence de son assistante maternelle habituelle.

L'analyse de la pratique

Depuis 2005, le Relais vous offre la possibilité de faire de l'analyse de la pratique.

En 2018, seules 6 personnes ont réellement été présentes. Nous sommes convaincues de l'importance de ce travail, en revanche, nous nous questionnons par rapport au coût investi par le service et au nombre d'assistants maternels qui en bénéficient.

Suite au bilan de fin d'année avec ce groupe, il a été décidé de suspendre pour 2019 cette proposition.

L'ANALYSE DE LA PRATIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ? (texte de Muriel et Lina qui ont participé en 2018)

« C'est tout d'abord un rendez-vous bimensuel où nous nous retrouvons autour d'un café ou thé, afin de parler d'une situation rencontrée pendant notre travail. Peu importe le sujet, du moment qu'il nous pose problème ou réflexion. Les séances se déroulent toujours dans le respect, la confiance et l'écoute bienveillante sous le regard et le professionnalisme de Minouche Jonquères, psychologue.

La discussion, la réflexion de chacune sur le thème proposé amènent différents cheminements qui s'adaptent au cas particulier du jour et qui forcément font échos à chacune car nous exerçons le même métier et retrouvons souvent les mêmes interrogations. »

QUE NOUS APPORTE L'ANALYSE DE LA PRATIQUE ?

- « - un moment de lâcher prise dans la parole grâce à la confiance et l'écoute bienveillante de tous.
- une réflexion autre et multiple
- une professionnalisation
- Elle permet de changer son regard sur l'enfant en comprenant qu'il arrive chez nous avec son histoire et sa famille.
- une certaine sérénité par les cheminements proposés : Quel que soit le cas énoncé, des solutions existent. C'est constructif.
- un regain de confiance et d'assurance en soi et aux autres.
- les clefs apportées sont aussi des aides dans notre quotidien familial impacté par le lieu même où nous exerçons notre métier.

EN RESUME L'ANALYSE DE LA PRATIQUE EST UNE NECESSITE DANS L'EVOLUTION POSITIVE DE NOTRE PROFESSION ET SON RAPPORT AUX AUTRES (employeurs, enfants, famille)

Il n'y a pas de jugement dans l'analyse de la pratique ; c'est un lieu d'écoute et de réflexions, qui nous touchent parfois profondément car l'analyse va au fond des choses et nous en sortons plus fortes et plus professionnelles à chaque séance.

Ne laissons pas partir cette aide si précieuse ! Bienvenue à toutes pour que vivent ces enrichissantes séances, mobilisez-vous pour 2020. »

Nouvelle mission du service RAM :

Le Guichet Unique

A compter du 1^{er} janvier 2019, le Relais Assistants Maternels développe son service d'information et d'accompagnement aux familles en recherche d'un mode d'accueil, par la création d'un guichet unique.

Ce service a pour objectif de faciliter les démarches des parents, en regroupant dans un même lieu, les demandes pour un accueil en collectivité ou en individuel (chez l'assistant maternel ou au domicile des parents). Il permet aussi de mieux accompagner les familles dans leur réflexion et de trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

Les familles y trouveront les informations sur les différents lieux d'accueil existants sur leur commune et aux alentours ainsi que les listes des assistants maternels agréés avec leurs disponibilités.

Elles pourront effectuer leur demande de pré-inscription en EAJE, déposer une offre d'emploi pour rechercher un(e) assistant(e) maternel(le), être accompagnées pour trouver l'accueil le mieux adapté à leurs besoins et ceux de leur(s) enfant(s)

Concrètement, comment cela se passe ?

Je recherche un mode d'accueil pour mon enfant :

- ➔ Je contacte le guichet unique pour obtenir des informations concernant les possibilités d'accueil sur ma commune.
- ➔ J'assiste à une réunion d'information concernant les différents modes d'accueil
- ➔ Je suis accompagné pour affiner mes besoins et m'orienter vers le mode d'accueil le plus adapté.

Je souhaite un accueil en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (crèche) :

- ➔ Je fais une pré-inscription auprès du guichet unique
- ➔ Mon dossier sera traité en commission d'attribution des places
- ➔ Je serai informé de l'obtention ou non d'une place en EAJE
- ➔ En cas de refus, je serai accompagné si nécessaire, dans la recherche d'une place en accueil individuel.

Je souhaite un accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) :

- ➔ Je retire la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, avec leurs disponibilités
- ➔ Je peux déposer une offre d'emploi qui sera transmise par mail aux assistant(e)s maternel(le)s

Toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil, que ce soit pour une place en collectivité ou chez un(e) assistant(e) maternel(le), sont invitées à contacter ce service pour recevoir les informations nécessaires à leur recherche. Le numéro de téléphone et l'adresse mail qui s'y rattachent, seront communiqués dès la mise en place en janvier.

Les changements de 2019

Les accueils collectifs sur la commune de Saint Georges-de-Commiers se termineront mi-février, cette commune ayant fait le choix d'une autre utilisation pour le local.

Nous sommes en recherche d'un autre espace pour pouvoir continuer d'accueillir ces groupes d'assistants maternels et d'enfants.

Suite à notre nouvelle mission (guichet unique), vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires de permanence mises en place au 1^{er} janvier 2019.

 Accueil uniquement sur rendez-vous

PERMANENCES ADMINISTRATIVES *sur rendez-vous*

2019

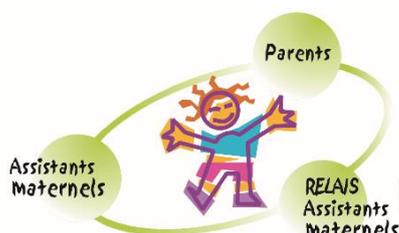
	Quand ?	Où ?
CHAMP SUR DRAC	1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi du mois de 15h00 à 18h00	Rue du Général Delestraint, 38560 Champ Sur Drac (face à la médiathèque)
CHAMPAGNIER	3 ^{ème} mardi du mois de 15h30 à 17h30	Mairie, place de l'église, 38800 Champagnier
HERBEYS	2 ^{ème} lundi du mois de 14h à 16h	Mairie, 27 chemin du Villard, 38320 Herbeys
SAINT GEORGES DE COMMIERS	4 ^{ème} lundi du mois de 14h à 16h	455 montée de la Peyrela, 38450 Saint Georges de Commiers (face à la gare)
SECHILIENNE	1 ^{er} mardi du mois de 16h à 18h	Mairie, 196 rue de l'amicale Laïque, 38220 Séchilienne
VAULNAVEYS LE HAUT	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h	EAJE « Pré en Bulle » 1017 avenue d'Uriage, 38410 Vaulnaveys le Haut
VIZILLE	Tous les vendredis de 13h à 16h	Maison de l'enfant, 123 rue de la république, 38220 Vizille

ACCUEIL AU GUICHET UNIQUE *sur rendez-vous*

2019

JARRIE	Les lundis de 13h30 à 17h30 Les mercredis en journée	100 montée de la Creuse 38560 Jarrie
---------------	--	---

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire sur les actions proposées
n'hésitez pas à nous contacter.



Relais Assistants Maternels du Sud Grenoblois

 04 76 78 89 09

 ram@sudgrenoblois.fr

